

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU NORD
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	52	55
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 23/01/2025		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u> 12 FEV. 2025		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 12 FEV. 2025		
<u>Objet</u> : Convention entre opérateurs pour le projet « Henriette » du programme transfrontalier INTERREG VI 2024-2028		

SEANCE DU 5 FEVRIER 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le 5 février, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s’est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Etaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, Mme Danièle DRUESNES, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, Mme Laëtitia LEMOINE, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M. Alain GERARD, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUIITS, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, M.Amar GOUGA Mme Martine LECLERCQ, M.Freddy DOLPHIN, Mme Marie-Camel POTIEZ, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.François LERNOULD, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, Mme Anita LEFEVRE, M.Claude BLOMME, , M.Patrick PIANA, M.Thierry SOSZYNSKI Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC, M.Bernard BEAUFORT, M.Romain MAGY

Etaient excusé(es) : M.Henry-Louis BOURGOIS, M.Guillaume LESOURD, M.Dominique FONTAINE, Mme Delphine PERTUZON, Mme Nathalie VINCENT, M.Denis LEFEBVRE, , Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Luc BERTAUX, M.Jean-Philippe MICHEL, M.François RONCHIN ; M.Jean-Louis BAUDEZ, M.Jean-Pierre NOEL, M.Eric HIROUX

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Christophe LEGROUX, M.Georges BROXER, M.Jean-Claude BONNIN, M.Vincent DUSSART, Mme Catherine MOREL

Etaient excusé(e)s avant donné procuration : Mme Marie DUBOIS, M.Stéphane LATOUCHE, M.Alain MICHAUX,

Objet : Convention entre opérateurs pour le projet « Henriette » du programme transfrontalier INTERREG VI 2024-2028

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Réseau Point Nœuds pédestre Bavaisis Hauts-Pays

Piloté par le département du Nord, le projet « Henriette » concerne le Hainaut transfrontalier, rassemble 21 opérateurs, 3 opérateurs associés, et s'étend du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028.

Le partenariat du projet « Henriette » a fait émerger un territoire transfrontalier cohérent liant le Pays de Mormal au Parc Naturel des Hauts-Pays, son voisin belge septentrional.

Le Pays de Mormal a marqué sa volonté d'intégrer le projet, notamment par la signature le 2 octobre 2023, d'une déclaration pour le respect des règles de la Commission Européenne.

Le Pays de Mormal est compétent en matière d'aménagements à vocation touristique et sportive. Dans son projet de territoire, le Pays de Mormal soutient le tourisme vert et l'itinérance douce. Dans le cadre de la valorisation de la forêt de Mormal, le Pays de Mormal a notamment permis d'aménager un réseau vélo, ainsi que des boucles de randonnées pédestres.

Dans le cadre du projet Henriette, le Pays de Mormal a l'opportunité de réaliser des équipements de randonnée qui se concrétiseraient par un réseau points nœuds pédestre sur l'entité géographique du Bavaisis frontalière au Parc naturel des Hauts-Pays.

L'objectif principal serait de renforcer et mutualiser équipements, et itinéraires de randonnée existants sur le territoire (PDRIP, GR122, St-Jacques...).

Des comités locaux de concertation permettront aux partenaires belges et français de se rencontrer, et de définir le profil de clientèle, de dessiner conjointement le réseau pédestre à partir de points d'intérêt patrimoniaux, de valoriser, d'animer, de mettre en récit le réseau point nœuds, mais aussi de l'entretenir.

Le réseau points nœuds pédestre Bavaisis Hauts-Pays serait composé d'aires d'accueil et de services implantées aux abords des hauts lieux frontaliers, et équipées de différents mobiliers : pupitres et totems d'information, bancs, tables de pique-nique, consignes, belvédères / observatoires, bivouacs...etc. pour l'accueil des randonneurs.

Par la présente, le Pays de Mormal souhaite marquer son engagement dans cette démarche partenariale transfrontalière.

La réflexion issue des comités techniques a pour l'instant permis de dessiner une première ébauche de parcours, mais l'engagement du Pays de Mormal se concrétisera au cours de l'évolution du projet, selon l'élaboration d'un schéma d'implantation d'équipements d'accueil, et d'un plan prévisionnel de financement.

Dans le but de contribuer au développement du tourisme vert et d'itinérance douce, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le projet HENRIETTE financé par le Programme INTERREG VI France-Wallonie Vlaanderen 2021-2027.

En conséquence, il est proposé à l'assemblée :

D'APPROUVER le partenariat dans le cadre du projet Interreg « Henriette »

D'AUTORISER le président à signer la convention « Henriette »

D'AUTORISER le président à lancer les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet

**AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,
Après avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
55		

Décide :

- **D'APPROUVER** le partenariat dans le cadre du projet Interreg « Henriette »
- **D'AUTORISER** le président à signer la convention « Henriette »
- **D'AUTORISER** le président à lancer les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet

Fait et délibéré le 5 février 2025

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le : **12 FEV. 2025**
- De la publication le : **12 FEV. 2025**

Le président
Jean-Pierre MAZINGUE

le secrétaire
François BERLEM



Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le



ID : 059-200043321-20250212-09_2025DEL-DE